

Administration militaire

- ∨ Terrains, bâtiments, zones des fortifications, servitudes, réquisitions.
- ∨ Recensement des chevaux
- ∨ Pigeons voyageurs
- ∨ Enseignement militaire
- ∨ Victimes de guerre
- ∨ Corps d'armée. - Documentation

Administration militaire

Cote :

2H

Date :

1853-2009

Présentation du contenu :

La sous-série renferme les dossiers relatifs aux relations entre l'administration communale et les autorités militaires, qu'il s'agisse des bâtiments, de l'accueil ou de l'activité des unités militaires présentes à Lille.

Des dossiers relatifs au rapatriement des soldats morts au combat sont également présents dans cette sous-série.

Enfin, il convient de noter la présence d'un ensemble documentaire relatif à l'enseignement militaire ainsi que de documentation sur les unités présentes à Lille tout au long du XX^e siècle.

Description physique :

Importance matérielle : 35 article(s)

Localisation physique : Archives municipales de Lille

Origine : Mairie de Lille

Biographie ou histoire :

La présence militaire séculaire à Lille se traduit par de nombreuses relations entre l'administration communale et l'armée, au sujet de la construction et de l'entretien des bâtiments militaires, de l'accueil et de l'activité des unités militaires ou du recensement des ressources exploitables (chevaux, pigeons voyageurs, production agricole).

La municipalité collabore également avec l'armée pour le rapatriement et l'inhumation des corps des soldats décédés au combat au cours des différents conflits du XX^e siècle.

Modalités d'entrée :

Type d'entrée : versement

Date d'entrée : inconnue

Accroissement :

La sous-série étant close, aucun accroissement n'est à prévoir.

Accès et utilisation :

Communicable (La majeure partie de la sous-série est communicable. Toutefois les documents contenant des données personnelles sont soumis à un délai de consultation de 50 ans.)

Les documents sont librement communicables et consultables dans notre salle de lecture, à l'exception des documents contenant des données personnelles de moins de 50 ans.

Sur le principe, la totalité des documents peuvent être réutilisés pour tout projet culturel (exposition, publication, documentaire...) à vocation commerciale ou non. Chaque projet devra néanmoins faire l'objet d'une présentation préalable au service des Archives. Dans tous les cas, il est nécessaire de vous rapprocher du président de salle de lecture ou de contacter le service avant d'entamer toute démarche.

Langue : Français